



Saison 2025 / 2026

Règlement intérieur du Coulommiers Brie Volley

LE JOUEUR

- Je suis assidu aux entraînements,
- Je participe à toutes les rencontres où je suis convoqué,
- Je suis ponctuel et préviens au plus tôt en cas d'empêchement majeur,
- Je pratique le volley-ball en tenue de sport adéquate : tee-shirt de sport, short, baskets de salle propres, cheveux longs attachés, gourde ou bouteille d'eau, téléphone au vestiaire...
- Je pardonne les erreurs de mes coéquipiers et les encourage,
- Je me mets au service de l'équipe,
- Je respecte mes adversaires et leur serre la main en fin de rencontre,
- Je respecte les décisions et les choix de l'éducateur et des dirigeants,
- Je respecte les décisions de l'arbitre,
- Je respecte les locaux et le matériel mis à disposition,
- Je participe à l'installation et au rangement du matériel,
- J'entretiens le maillot prêté par le club et je le rends dès la fin des compétitions,
- Je participe bénévolement aux événements organisés par le club.

LES PARENTS DU JOUEUR MINEUR s'engagent à :

- Respecter l'esprit et les termes du règlement,
- Encourager les enfants,
- Accompagner régulièrement son enfant aux matchs auxquels il participe,
- Collaborer autant que possible avec les autres parents dans l'organisation des déplacements,
- Laisser l'éducateur diriger l'équipe et ne pas intervenir,
- Accepter les décisions de l'éducateur,
- S'entretenir avec l'éducateur ou les dirigeants en cas de problème,

Toute inscription vaut acceptation tacite du règlement du club

INFORMATION SECURITE ET ACCOMPAGNEMENT

Merci de bien vouloir accompagner votre enfant à l'intérieur du gymnase, en début d'entraînement, afin de vous assurer que l'entraîneur est bien présent. Il peut en effet, exceptionnellement, être absent ou en retard.

COULOMMIERS BRIE VOLLEY - MAIL coulommiersbrievolley@gmail.com

